

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+---+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Crédit d'impôt pour les retraités



A partir de 2017, la réduction d'impôt pour les services à la personne et l'emploi de salariés à domicile, qui ne bénéficiait qu'aux retraités imposables, sera transformé en crédit d'impôt qui bénéficiera désormais à tous les retraités quels que soient leurs revenus »,

Dis, tu seras là pour tenir cette promesse ?



Le 29 septembre :
Rendez-vous 10h Castellane
MANIFESTATION SURPRISE
...mais pas SURPRENANTE !

ÇA SUFFIT !



Agir ensemble et faire la fête !

PLUS BELLES LES LUTTES !

Nous vivons un temps d'apprentis-sorciers. Entre les vrais et dramatiques attentats et les plus folles rumeurs, l'amalgame entre musulmans et terroristes est reparti de plus belle, instrumenté pour diviser durablement. Qu'on y prenne garde : le statut de "franco-musulman" n'est pas loin, qui fait citoyen de seconde zone celui qui se soumet, bannit celui qui se révolte, et condamne celui qui manifeste sa solidarité. Tout cela sous couvert d'un "vivre-ensemble" de pacotille, fait de maximes morales : tolérance d'un côté, discrétion de l'autre ! La liberté est alors opposée aux libertés, l'égalité supposerait l'uniformité, la fraternité serait conditionnelle.

La seule question qui vaille est la suivante : saurons-nous-y opposer un "agir ensemble" qui dépasse les a priori et les ressentiments

Pour agir ensemble, il n'est pas nécessaire d'être d'accord sur tout ; il faut simplement avoir su définir des objectifs communs.

De la loi "Travaille !" à la défense du Pouvoir d'achat des retraités et pensions, des charges locatives trop lourdes aux fermetures des Services Publics (Postes, hôpitaux...), de la solidarité avec des licenciés d'Air France aux luttes contre les inégalités territoriales, de la défense des libertés au droit à la culture pour tous, il ne manque pas de raison de faire revenir le peuple et la vraie vie dans l'arène sociale!

On ne demande pas un certificat de conformité à celui qui vient pétitionner, occuper ou manifester. En revanche, l'action permet à tous ceux qui en sont partie prenante, de dépasser leurs préventions, leurs suspicions, leurs défiances. Il se découvre alors, et toujours, que ce que nous avons à partager est bien plus grand que nous pouvions l'imaginer.

Alors, lutter ensemble conduit à rire ensemble et faire la fête ensemble car c'est lorsqu'elle est en mouvement que l'humanité redevient belle.

ESPÉRANCE DE VIE

L'information est parue un peu partout dans la presse, sans faire de vagues, entre les diners à 7500€ de Macron, les coups de 49.3 de Valls et le clin d'œil enjôleur de Hollande à Marine Le Pen à propos de la déchéance de nationalité.

Et pourtant... Le titre **«L'espérance de vie a reculé en France pour la première fois depuis 1969»**.

aurait dû faire la «Une» des journaux et les journalistes auraient pu chercher un peu plus loin que le bout de leur nez. À leur décharge, il faut bien avouer que le silence (assourdissant) du gouvernement n'incitait pas à de longs commentaires.

Les spécialistes sont unanimes à considérer que la baisse de l'espérance de vie est un très mauvais signe concernant la santé d'une société.

On pourrait se rassurer, comme certains, et dire qu'il s'agit là d'un épiphénomène ou qu'il est difficile de tirer une analyse solide de telles statistiques. On verra. Notons toutefois que les chiffres de 2014 qui montraient une stagnation de l'espérance de vie, constituaient déjà un signal d'alarme. Mais là encore, peu de commentateurs ou d'experts en tous genres s'y penchés.à.l'époque.

Oui, la baisse de l'espérance de vie est un mauvais présage pour notre pays, pour les salariés. Ce n'est pas seulement la CGT qui l'affirme. L'OMS (Organisation mondiale de la santé) fait un lien très étroit

entre l'espérance de vie d'une société et la distribution des richesses. Cette question de la distribution des richesses est déterminante. « Plus déterminant que le nombre de médecins ou de lits d'hospitalisation par habitant. Plus déterminant que le niveau d'éducation. Plus déterminant que la pyramide des âges. Plus déterminant que le niveau moyen ou médian de richesses.»

Bien sûr, toutes ces questions ne sont pas subalternes. D'ailleurs ne forment-elles pas, avec notre revendication fondamentale d'augmentation du pouvoir d'achat des salaires et pensions, ce qu'on appelle nos repères revendicatifs en matière de santé, de services publics (un des moyens de redistribution des richesses) et les questions de la perte d'autonomie.

Un enseignement majeur c'est qu'il ne faut rien attendre de ce gouvernement et de ceux qui sont aux manettes de l'économie ...et des Medias ! Ils sont au service des plus riches, ferment les entreprises, délocalisent, conduisent les salariés au désespoir, parfois au suicide. Et pour les retraités, on vient de leur dire que leur pension, gagnée après des décennies de labeur, friserait l'indécence par rapport à ceux qui ont la chance d'avoir un emploi.

Décidément, il est temps de reprendre le chemin de l'action !

**Et l'espérance de vie en bonne santé suit malheureusement la même courbe
....mais cela gouvernement et médias nous le taisent !**



« On ne peut pas se contenter de dire qu'il y a moins de syndiqués CGT qui votent Front national qu'à FO, c'est se cacher derrière son petit doigt » alerte le Secrétaire Général de la CGT . « Il faut qu'on ait un vrai débat sur ces questions qui ne sont pas les plus faciles à traiter, mais il faut être volontariste ; on ne peut pas laisser passer des idées d'extrême-droite dans ce pays et dans ses

entreprises, laisser passer des propos à caractère raciste dans les réunions de militants. »

Et Philippe Martinez, rappelant son origine espagnole, a raconté comment, il y a 30 ans, lorsque son syndicat de Renault avait décidé de le présenter pour la première fois aux élections des délégués du personnel comme tête de liste, « un de [mes] camarades a dit : il s'appelle Martinez, vous ne croyez pas que ça va déranger un peu les catégories ingénieurs, cadres, techniciens ? »

Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit !



Pour vivre la Fête de Fabrégoules en toute tranquillité,

CHOISISSEZ LE CAR

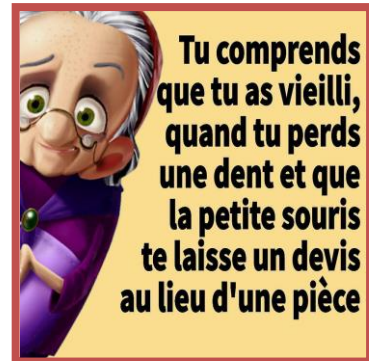
LSR d'Aubagne et de Marseille organisent un car au tarif de 8,00 € par personne (aller/retour).

Départ d'Aubagne à 8h00 (gare routière) avec un arrêt à l'UL de la vallée de l'Huveaune entre 8h15 et 8h30, puis à la Bourse du Travail à 9h00. Passage aux Crottes UL quartier nord à 9h30. Retour le soir à 18h00.

Inscription par mail à LSR Aubagne : lsraubagne@laposte.net/
ou LSR Marseille : lsr.marseille@laposte.net/
et usr13cgt@wanadoo.f / 04 91 50 48 07

Les Sans Dents cultivent l'humour

Monsieur l'inspecteur des impôts, je vous écris pour résilier mon abonnement. En vertu de la loi informatique et liberté, je vous demande de retirer définitivement mon nom de votre carnet d'adresse.



Gardarem lou moral !

Loi « TRAVAIL »



A ceux qui ont cru un peu trop vite que le temps effacerait la volonté de voir aboutir leurs revendications, les 25 à 30.000 manifestants *1 qui ont battus le pavé entre Vieux-Port et Préfecture leur ont apporté un cinglant démenti.

LEUR MOTIVATION EST INTACTE !

Oui, que la Reprise en manifestation est belle car souvenons-nous que :

CEUX QUI VIVENT, CE SONT CEUX QUI LUTTENT !

*1 Pierrot me souffle dans l'oreille » *On serait 92.200 !* »

Mais...il est Marseillais, postier au Centre de Tri et retraité, alors j'ai fait semblant de le croire !

*2 Mais alors, que dire du comptage de Willy le Flicard qui lui a vu 2.690 manifestants

*3 Je suis sans voix sur le chiffre annonce par FR3 Marseille aux infos du soir :... 1000 participants !!

Une honte de plus pour ces journalistes « Chiens de Garde »

VOILA POURQUOI LES RETRAITES SE RASSEMBLERONT PLACE CASTELLANE-MARSEILLE

Manifestation : Destination Surprise mais pas Surprenante !

Alors que les premiers avis d'imposition arrivent, pour le cru 2016 de la taxe d'habitation et du foncier, c'est l'envolée !

En 2015, ce sont 53 Mds€ qui ont été récoltés grâce aux trois fameuses « taxes ménages » (d'habitation, foncier et foncier non bâti). A Marseille, les impôts locaux payés par les particuliers ont augmenté de moitié depuis 2008, de 926€ en /2008 à 395€ en 2016 Soit... 51,5 % de hausse par rapport à 2007 !

C'est beaucoup, beaucoup plus rapide que l'augmentation générale des prix (11,9 % d'inflation)...et atteint des vitesses vertigineuses face aux pensions gelées depuis plus de 4 ans !

Cette fiscalité locale a également augmenté plus vite que les richesses produites. En clair, même si, individuellement, chaque Français n'a pas forcément vu sa facture s'alourdir de moitié, tous les contribuables payent, en moyenne, plus d'impôts

En 2015, ce sont 53 Mds€ qui ont été récoltés grâce aux trois fameuses « taxes ménages » (d'habitation, foncier et foncier non bâti). A Marseille, les impôts locaux payés par les particuliers ont augmenté de moitié depuis 2008, de 926€ en /2008 à 395€ en 2016, soit... 51,5 % de hausse par rapport à 2007 !

C'est beaucoup, beaucoup plus rapide que l'augmentation générale des prix (11,9 % d'inflation)...et atteint des vitesses vertigineuses face aux pensions gelées depuis plus de 4 ans !

Contrairement aux élus régionaux qui n'ont plus la main sur les impôts locaux, les choix des élus communaux sur la taxe d'habitation ou la taxe foncière sont déterminants. Mais, tous les contribuables ne sont pas pour autant mangés à la même sauce. Les élus ont fait des choix très variables d'une collectivité à l'autre, d'une étiquette politique à une autre. A Marseille, pour une famille type avec deux enfants, les impôts locaux ont augmenté de 5 % en moyenne par an contre 1,5 % à Nantes

Le rôle des élus communaux et parlementaires

Les impôts locaux, ce sont des taux appliqués à ce que l'on appelle des bases, censées représenter la valeur des biens immobiliers présents sur le territoire d'une collectivité. Ces bases de calcul augmentent de manière « naturelle », c'est-à-dire grâce aux logements qui sortent de terre ou qui sont rénovés. Elles augmentent aussi tous les ans de manière « forfaitaire », sous l'effet de décisions prises... par les parlementaires. D'autres décisions prises au niveau national ont poussé les élus à se replier vers les impôts locaux.

Ce sont les fameuses baisses de dotation : - 9 Mds€ de subventions versées par l'Etat aux collectivités locales depuis 2012. Mais, c'est moins connu, la réforme de la taxe professionnelle de la fin des années 2000 a aussi eu un effet sur la fiscalité locale. Cette taxe sur les entreprises, offrait aux élus une confortable ressource. Ils ont été obligés d'aller chercher l'argent ailleurs. Donc, chez les ménages.

Contrairement à l'Etat, les collectivités locales n'ont pas le droit de faire du déficit pour leurs dépenses courantes. Autrement dit, avant de dépenser 1 €, une collectivité doit l'avoir en caisse. Elle doit donc lever l'impôt correspondant. Problème, depuis quelques années, les vannes des dépenses progressent en réponse à des besoins de la population en termes de crèches, de sécurité, avec la création de police municipale ou de centres de loisirs, n'ont plus rien à voir avec celles d'il y a vingt ans.

D'autre part, cet impôt est injuste car il ne tient pas compte des revenus et de la situation du contribuable et l'assiette sur laquelle est calculée cet impôt, qui touche 33 millions de logements, repose sur des estimations datant ... de plus de 30 ans

Toutes et tous à 10h -Place Castellane

**Le 29 septembre, ensemble,
nous vous appelons à vous mobiliser :**

Pour le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année en prenant en compte l'évolution du salaire moyen.

Pour une pension au moins égale au SMIC revendiqué pour une retraite complète.

Pour le rattrapage du pouvoir d'achat perdu sur les pensions, la baisse de la CSG des retraité-e-s et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités : la ½ part fiscale et l'exonération des majorations familiales.

Pour l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, le maintien des pensions de réversion et la suppression des conditions de ressources.

Pour le développement et le renforcement de services publics de qualité indispensables au mieux vivre individuel et collectif (santé, transports, culture, sécurité, etc.).

